29 novembre 2011 - L'**Association Santé Environnement France** (**ASEF**) a annoncé, dans un communiqué en date du 21 novembre dernier, des
résultats alarmants concernant l'impact des antennes-relais sur la santé
. Aussitôt, la presse, unanime, s'en est fait l'écho et c'est ainsi qu'
une enquête
dont un spécialiste de santé publique dit à juste titre : « Si un étudiant avait fait cette étude, il aurait eu zéro », a été hissée au rang de
preuve scientifique de la dangerosité des antennes
.

Deux journaux seulement, à notre connaissance, ont pris l'avis d'un vrai spécialiste (Sud-Ouest) ou analysé ces résultats d'un œil critique (Aurélie Hauroche dans le Journal International de Médecine). On pourrait penser qu'il ne suffit pas de mettre en ligne des résultats bruts sur le site d'une association et d'envoyer un communiqué à la presse pour se prévaloir ipso facto d'une vérité scientifique. C'est pourtant aussi simplement que les choses se sont passées, car il aura donc suffi d'une large reprise médiatique pour faire d'une simple enquête de voisinage une étude « scientifique ».

Les journalistes ont encore une fois sauté sur l'occasion d'alerter à la une et à moindres frais : des chiffres inquiétants et un message alarmiste. Sans explications ni références (cette étude n'a fait l'objet d'aucune publication scientifique), sans le moindre étonnement devant un résultat qui contredit les conclusions des institutions de santé publique qui font référence dans le monde sur le sujet, et dénient unanimement tout risque des antennes pour la santé (OMS, Conseil scientifique de la Commission Européenne, AFSSET rapport 2009, Académies des Sciences, de Médecine et des Technologies par exemple). Étonnant aussi que, s'agissant d'un sujet de « santé », les articles soient rarement signés par des journalistes de la rubrique santé et fournissent même comme principales, voire uniques, références des sites associatifs militants.

Pourtant, les erreurs méthodologiques de l'étude de l'ASEF sont évidentes, lui ôtant toute validité. Le libellé des questions posées est déjà sujet à caution : si on communique aux personnes interrogées ce qu'on veut démontrer, on les influence forcément, même de bonne foi. Par ailleurs, si on compare ce qui n'est pas comparable, à savoir les réponses de locataires

de HLM de deux villes de Provence avec des moyennes générales de la population française dont on ne sait pas très bien d'où elles viennent ; si, enfin, on n'a pas les bases élémentaires de physique pour savoir que l'exposition au champ créé par une antenne est d'autant moins forte que celle-ci est installée au-dessus de son propre immeuble ; c'est bien que nous avons affaire à une étude biaisée, et que peut-être le message est ailleurs…

Les auteurs eux-mêmes finissent par l'admettre : « Nous ne prétendons absolument pas faire une étude scientifique » ! Pourtant c'est bien ainsi qu'elle a été présentée à la presse comme en témoignent des titres sans ambiguïté : « Des problèmes de santé au répertoire des HLM », « Des troubles bien réels » ou « Une enquête accuse les antennes-relais ».

La porte-parole de l'ASEF, dans un amalgame bien rodé, utilise le risque pour la santé avant tout comme argument accrocheur pour aborder des questions d'ordre politique, comme l'absence de concertation avec les habitants des HLM pour l'implantation des antennes ou la mise en place de contreparties financières à leur niveau.

Est-il normal que la moindre déclaration alarmiste suffise à occulter l'état actuel des connaissances et que, via les médias, s'instaure sur des sujets de santé publique de faux débat avec de faux arguments et des méthodes pour le moins discutables. Ce sont les valeurs élémentaires de l'information qui sont bafouées et les citoyens qu'on manipule.

Tant que la diffusion médiatique passera avant la validation scientifique, nous réagirons comme nous le faisons aujourd'hui, parce que nous croyons à la déontologie des journalistes et à la possibilité de rétablir en confiance une information critique, mais rigoureuse.